

Découvrir et pratiquer le langage simplifié / falc à l'écrit et à l'oral

Lundi 2 décembre 2024, 9h00-17h30

Dans le domaine de l'insertion professionnelle, les conseillers et conseillères sont confrontés à des personnes qui parlent peu le français, l'anglais ou qui en raison de leur handicap ont des difficultés de compréhension. Comment les professionnel·le·s peuvent-ils néanmoins remplir leur mission de conseil et d'accompagnement ? Comment la compréhension peut-elle fonctionner à un niveau de langue simple et accessible ?

La formation continue offre un aperçu du langage simplifié à l'écrit et à l'oral. Elle donne l'occasion de réfléchir à sa propre utilisation du langage et de s'exercer à l'utilisation du langage simplifié à l'aide d'exemples pratiques.

Public cible

La formation continue s'adresse aux spécialistes de l'insertion professionnelle qui s'entretiennent avec des personnes rencontrant des difficultés de compréhension.

Contenu

- Familiarisation avec le langage simplifié (ou falc) et connaissance des règles de base
- Exercices pratiques sur des textes issus du domaine de l'insertion
- Présentation interactive des composants et des enjeux de la communication orale
- Exercice en présence de personnes rencontrant des difficultés de compréhension

Méthode

- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Mise en situation



Lieu et horaire

Pro Infirmis, Route St-Nicolas-de Flüe 2, 1700 Fribourg

Frais

Membres d'Insertion Suisse : CHF 200.-. Non-membres CHF 350.-

Le repas du midi n'est pas compris, si vous ne souhaitez pas manger sur place, merci de le communiquer lors de l'inscription.

Intervenant·e·s

- Catherine Charpié, pédagogue, traductrice et coordinatrice des traducteurs·rices ainsi que des relecteurs·rices du bureau de traduction en langage simplifié.
- Kay Pastor, formatrice d'adultes et médiatrice culturelle pour le public vivant avec un handicap mental
- Plusieurs personnes concernées partenaires du Bureau du Langage Simplifié

Inscription

Inscription en ligne jusqu'au **14 novembre 2024**. Le nombre de places est limité (max. 15 personnes). Les inscriptions seront prises en compte selon leur ordre d'arrivée. Une annulation de l'inscription est possible sans frais jusqu'au délai d'inscription ; au-delà, le cours sera facturé au tarif susmentionné.